



HISTOIRE ET PATRIMOINE DE SARGE
MAISON DES ASSOCIATIONS - RUE DIDIER PIRONI - 72190 SARGE-LES-LE MANS

**PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 27 JANVIER 2026**

Le 27 janvier 2026, à 14 heures 30, les membres de l'association HISTOIRE ET PATRIMOINE DE SARGE se sont réunis au 673 route de Beauchêne - 72190 SARGE-LES-LE MANS, au domicile du Président, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par M. Michel BLIN, Président de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mme Céline BELLEE, secrétaire de l'association.

Sont présents :

Mesdames Céline BELLEE, Jacqueline BLIN, Colette BLIN, Jacqueline DRONNE, Monique GUILLARD, Chantal MARIOTTI et Françoise LE GARO,
Messieurs Michel BLIN, Roger CRETOIS et Alain MAUBOUSSIN

Sont excusés :

Madame Josette LOUVEAU
Messieurs Philippe DAVASE et Jean-Yves DELEPINE,

Présence de Monsieur Xavier LAVIRON, Conseiller délégué -Voirie, Chemins, Patrimoine.

Plus de la moitié des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 13 des statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la convocation à l'assemblée,
- le texte des projets de résolutions.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Bilan moral : approbation des actions menées au cours de l'année :

- ✦ Tournage, suite et fin d'un film sur l'histoire de Sargé,
- ✦ Restauration du Lutrin,
- ✦ Article sur l'église de Sargé pour une diffusion dans le guide touristique de la Sarthe 2025,
- ✦ Participation au forum des associations du 7 septembre 2025,
- ✦ Réalisation d'une plaque à installer sur la statue de la Vierge des Mortrons,
- ✦ Inventaire du fonds documentaire de Roger Crétois,
- ✦ Recherches et préparation d'un article sur l'histoire de la MJC de Sargé,
- ✦ Déplacement auprès du commissaire enquêteur sur le recensement des chemins ruraux et courrier,
- ✦ Repas des adhérents à l'Escale le 9 décembre 2025 avec la participation de M. Dureau,
- ✦ Articles dans le Sargé Info,
- ✦ Analyse du boulevard Nature,
- ✦ Réalisation de nouveaux sets,
- ✦ En cours la rédaction de deux ouvrages de Roger Crétois (l'église et les lieux-dits),
- ✦ Suivi des désordres à l'église (fissures, lutrin, retable...),
- ✦ Acquisition d'un ordinateur portable pour l'association et utilisation de la nouvelle adresse mail.

Après lecture, l'assemblée approuve le rapport moral de l'exercice clos.

A titre ordinaire :

. **PREMIERE RESOLUTION :**

Bilan financier : approbation des comptes 2025,

La lecture du bilan financier de l'exercice clos au 31 décembre 2024 fait apparaître un total des charges de 2208,29 euros et un total des recettes de 1.089,49 euros soit **un déficit de 1118,80 euros** dont il est proposé de l'affecter en report à nouveau.

Au 31 décembre 2025, HPS dispose de 442,08 euros sur un compte courant CRCA et de 7.265,62 euros sur un livret A.

L'assemblée, après avoir entendu lecture du bilan moral et financier, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

En conséquence, l'assemblée donne quitus au Président pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Renouvellement des mandats du Conseil d'administration ou la désignation des nouveaux membres.

Les membres du bureau actuel se représentent à leur fonction. L'Assemblée Générale adopte la résolution à l'unanimité.

Bureau	Nom Prénom	Adresse	Téléphone	E-mail
Président	Blin Michel	673 rte de Beauchêne 72190 Sargé-lès-Le Mans	06 41 67 93 85	michelblin@orange.fr
Vice-Président	Crétois Roger	7 impasse des Arums 72190 Sargé-lès-Le Mans	02 43 76 53 85	rcretois@gmail.com
Secrétaire	Bellée Céline	6 rue Jacqueline Auriol 72190 Sargé-lès-Le Mans	06 64 77 49 92	belleeceline@gmail.com
Trésorière	Dronne Jacqueline	13 impasse des Arums 72190 Sargé-lès-Le Mans	02 43 76 50 97	christiandronne@orange.fr

Pour rappel, les membres du bureau élus assureront leur fonction conformément à l'article 12 des statuts pour une durée de trois ans soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice clos au 31 décembre 2027.

TROISIEME RESOLUTION :

Il est proposé de fixer le montant des cotisations pour l'année à venir au tarif de 15 euros soit une augmentation de 5 euros, par rapport à la précédente cotisation.

L'Assemblée Générale adopte la résolution à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

Propositions des prévisions des actions et objectifs à venir :

- **Lancement d'interviews de Sargéens** (recherche de photos, description de la vie d'hier, faits spécifiques etc...) pour la création d'un recueil des témoignages (intervenants : Michel BLIN et Roger CRETOIS) notamment sur les lieux dits St Michel – L'Huilerie – et de Mr Jousse – et de Mme Daunay.
- **Proposer un descriptif** pour animer les chemins communaux (Bd nature) (intervenants : Alain MAUBOUSSIN, Céline BELLEE, Michel BLIN et Roger CRETOIS).
- **Veille du site** internet de la mairie sur les onglets Histoire et Patrimoine.
- **Partenariat** pour des concerts à l'église,
- **Poursuite de l'inventaire** du patrimoine Sargéen (poursuite de l'inventaire de l'église).
- **Réflexion sur l'archivage et le stockage** de documents et des divers objets donnés ou qui pourraient être donnés (vitrines, lieu à définir). Quid des objets du jumelage ?
- **Participation** au Forum des Associations 2026 sur la matinée ou l'après-midi.
- **Lancement d'un dossier de restauration** des angelots provenant du retable.
- **Sortie et promotion** du film,
- **Publication** des livres de Roger Crétois,
- **Suivi de la restauration** du retable (en attente de devis).
- **Archivage départemental de certains documents.**

L'assemblée générale adopte la résolution à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

Le Président présente le budget prévisionnel 2026 avec un total de charges de 760 euros et de recettes de 945 euros.

Le Président indique qu'une demande de subvention a été faite le 13 janvier 2026 auprès de la Mairie de Sargé pour un montant de 300 euros.

L'assemblée générale adopte la résolution à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Le Président évoque les sujets suivants :

- le don HPS à la Fondation du Patrimoine (80€)
- les chemins ruraux point avec Xavier Lavrion sur l'enquête publique menée du 10 au 24 novembre 2025,
- prévoir l'inventaire des croix et restauration à prévoir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 16h30.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

**LA PROCHAINE REUNION EST FIXEE
LE 26 MARS 2026 A 14 H 30**

A Sargé-lès-Le Mans, le 26 février 2026

Le Président de séance

Le Secrétaire de séance

[noms et signatures]